



COMMUNE  
DE  
Courtepin

---

RAPPORT DE FIN  
LEGISLATURE  
2021-2026

# SOMMAIRE

---

1 INTRODUCTION

---

2 1 ER AXE STRATÉGIQUE: POLITIQUE  
ÉNERGETIQUE / ENVIRONNEMENT

---

5 4 EME AXE STRATEGIQUE: RELATIONS/  
DÉVELOPPEMENTS ECONOMIQUES

---

6 CONCLUSION

---



3 2 EME AXE STRATÉGIQUE: SYNERGIES  
RÉGIONALES

---

4 3 EME AXE STRATEGIQUE: ESPACES ET  
LIEUX DE CONVIVIALITÉ

---





# INTRODUCTION

---

Arrivé au terme de la législature, le Conseil communal de Courtepin présente un bilan marqué par de nombreux projets et une vision clairement orientée vers un développement durable, solidaire et dynamique.

Les quatre axes stratégiques définis en début de législature ont guidé l'ensemble des actions menées par la commune.

# 1 ER AXE

## politique énergétique / environnement

---

(Durabilité, accompagnement de la transition, mobilité douce)

Cet axe a permis d'engager des études et des démarches concrètes pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments communaux, favoriser l'adaptation progressive des installations énergétiques et encourager la mobilité douce. Ces efforts s'inscrivent pleinement dans la volonté de faire avancer Courtepin sur la voie de la transition énergétique.

- **assainissement énergétique du parc immobilier communal**

Une étude CECB a été menée pour l'ensemble des bâtiments communaux afin d'évaluer leur état et de déterminer les priorités d'investissement, notamment en matière de performance énergétique, de remplacement des installations de chauffage au mazout et de durabilité des infrastructures. Le plan financier de la commune prévoit la mise en œuvre progressive de ces mesures sur les cinq prochaines années, tandis que le budget de fonctionnement assure l'entretien courant et la modernisation des bâtiments.

- **assainissement énergétique de l'éclairage public**

Depuis 2024, des études ont été menées afin d'évaluer la faisabilité et les possibilités de modernisation de l'éclairage public communal. En 2025, l'ensemble du parc a été remplacé par des installations LED, permettant une gestion optimisée de l'éclairage, avec une adaptation précise aux zones concernées, une variation de la luminosité selon les besoins et une réduction significative de la consommation énergétique.

- **mise sur pied de comptabilité énergétique**

La comptabilité énergétique a été mise en place au cours de l'année 2025, intégrant les relevés de consommation d'électricité, de combustibles pour le chauffage et de l'eau chaude. Ces données sont collectées et analysées afin d'optimiser la consommation, de détecter et corriger les anomalies ou dysfonctionnements. La pertinence des analyses sera renforcée par la mise en service des nouvelles installations et l'adoption d'un comptage sectoriel, permettant un suivi plus précis et ciblé des consommations.



# ACTIONS

---



1

**ASSAINISSEMENT  
ÉNERGÉTIQUE DU PARC  
IMMOBILIER COMMUNAL**

Mise à jour l'état énergétique actuel des  
bâtiment communaux

2

**ASSAINISSEMENT  
ÉNERGÉTIQUE DE  
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Mise à jour l'état énergétique actuel de l'ensemble  
des éclairages publics de la commune

3

**MISE SUR PIED D'UNE  
COMPTABILITÉ ÉNERGÉTIQUE**

Récolte des données à partir du 01.02.2022  
pour la mise en place d'une comptabilité  
énergétique communale

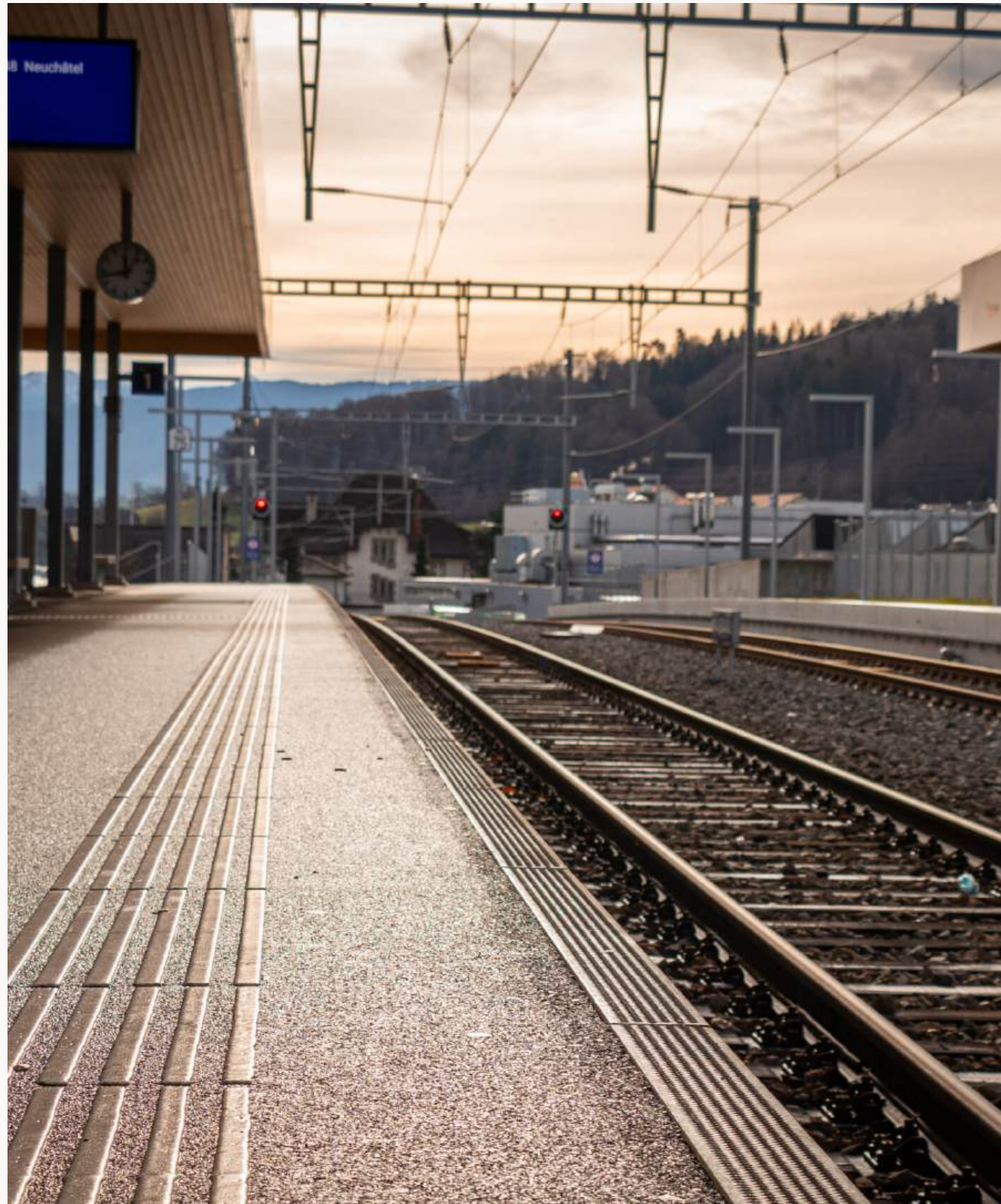
---

Planification des investissements en fonction des priorités et des objectifs visés pour les années 2024,  
2025 et 2026

---

Engagement d'un EPT supplémentaire pour  
gérer le volet énergétique de la commune





# ETUDES

---



**1. ÉQUIPER CERTAINS SECTEURS DE LA COMMUNE EN STATIONS DE VÉLO ÉLECTRIQUES**

---

**2. PROJETS DE PARK AND RIDE EN COLLABORATION AVEC LES TPF**

# 2 ÈME AXE

## synergies régionales

---



(Collaborations intercommunales, recherche et favorisation des échanges)

**Le deuxième** axe, Synergies régionales, s'est traduit par un renforcement des collaborations avec les communes voisines. La mutualisation des ressources et des compétences répond à un enjeu essentiel : offrir des services de qualité tout en optimisant l'efficacité de l'action publique. Cette coopération intercommunale devient un levier important pour faire face aux défis actuels et futurs.

- **collaborations intercommunales**

Le Conseil communal a encouragé les collaborations intercommunales et les échanges avec les communes voisines afin d'identifier des synergies, de mutualiser les ressources et d'optimiser l'efficacité des services publics. Dans ce cadre, deux rencontres officielles ont été organisées avec la commune voisine de Misery-Courtion, permettant d'aborder des projets d'intérêt commun et de renforcer la communication ainsi que la compréhension mutuelle entre les deux collectivités. Par ailleurs, les membres du Conseil ont participé à des échanges au sein de diverses instances et commissions régionales, telles que le CFHL et Seeland, favorisant le partage d'expertise et la coordination intercommunale. Ces démarches constituent une assise solide pour développer des collaborations durables et des initiatives régionales coordonnées.

- **favoriser des échanges**

Le Conseil communal, accompagné du service technique, a participé à plusieurs séminaires, abordant des thématiques clés telles que la gestion des villes et communes, la mobilité douce intra- et intercommunale, l'efficacité des installations de traitement des eaux (STEP), ainsi que les échanges avec les instances cantonales, préfectorales et intercommunales, telles que Service de la mobilité, Service des ponts et chaussées, PIM, Service de l'environnement, entre autres.

Ces échanges et formations ont permis d'approfondir les connaissances sur la résilience urbaine, la planification intercommunale et les bonnes pratiques en matière d'aménagement durable. Ils constituent un outil précieux pour intégrer ces enjeux dans les projets communaux et soutenir un développement cohérent, durable et harmonieux du territoire.

# ACTION

---

1

## SYNERGIES RÉGIONALES

Initier des rencontres régulières avec les communes voisines dans le but d'identifier les possibilités de synergies à des fins d'efficience et de rationalisation



# 3 ÈME AXE

## espaces et lieux de convivialité

(Places de rencontre, parc d'infrastructures sportives, infrastructure d'aide aux citoyens)



**Le troisième** axe, Espaces et convivialité, a visé à créer des lieux de rencontre pour toutes les générations. L'étude du futur centre intergénérationnel, ainsi que la réflexion sur l'aménagement du bord du lac – conçu comme un espace de rencontre et de jeu – contribuent à renforcer la cohésion sociale et à améliorer la qualité de vie dans l'ensemble de la commune.

- **places de rencontre**

Dans ce contexte, plusieurs projets ont été développés ou sont en cours : le futur projet de la Ferme Michel permettra de créer une place de rencontre sécurisée pour les plus jeunes au sein de l'enceinte et pour les seniors autour, tandis que le projet Valtraloc, en partenariat avec le canton, vise à aménager une zone de transition et de cohabitation entre piétons, cyclistes et véhicules à vitesse modérée.

Par ailleurs, la salle Festisport est devenue un véritable lieu de vie et de dynamisme pour les jeunes, les sportifs et les associations, en proposant un large éventail d'activités adaptées à tous les centres d'intérêt. La commune favorise la proximité, la participation et l'engagement, notamment à travers l'organisation de manifestations festives et conviviales, telles que le carnaval de Courtepin, qui rassemblent la population et renforcent le sentiment d'appartenance à la communauté, notre marché qui est mis en place maintenant annuellement et qui rencontre un franc succès.

- **parc d'infrastructures sportives**

À l'initiative du Conseil général en 2021, le Conseil communal a lancé des études en vue de développer un parc d'infrastructures sportives. Le réaménagement du terrain de football au centre du cercle scolaire permettra de créer un centre sportif extérieur pour tous les habitants, comprenant un skatepark-pumptrack, une buvette, des sanitaires publics, une zone de fitness extérieure et de nouvelles pistes de pétanque.

En parallèle, la commune a étudié les possibilités et la faisabilité de la réalisation d'un espace de jeux avec zone de détente à Pensier, en partenariat avec le diocèse. Par ailleurs, des discussions sont en cours concernant l'acquisition d'un terrain situé au centre de Courtepin, dans le secteur de la gare, en vue d'y aménager une zone d'intérêt général comprenant des espaces de rencontre, de jeux et de loisirs pour la population.

- **Infrastructure d'aide aux citoyens**

La déchetterie de Courtepin a ouvert un demi-jour supplémentaire, le mercredi après-midi.

# ACTIONS

---

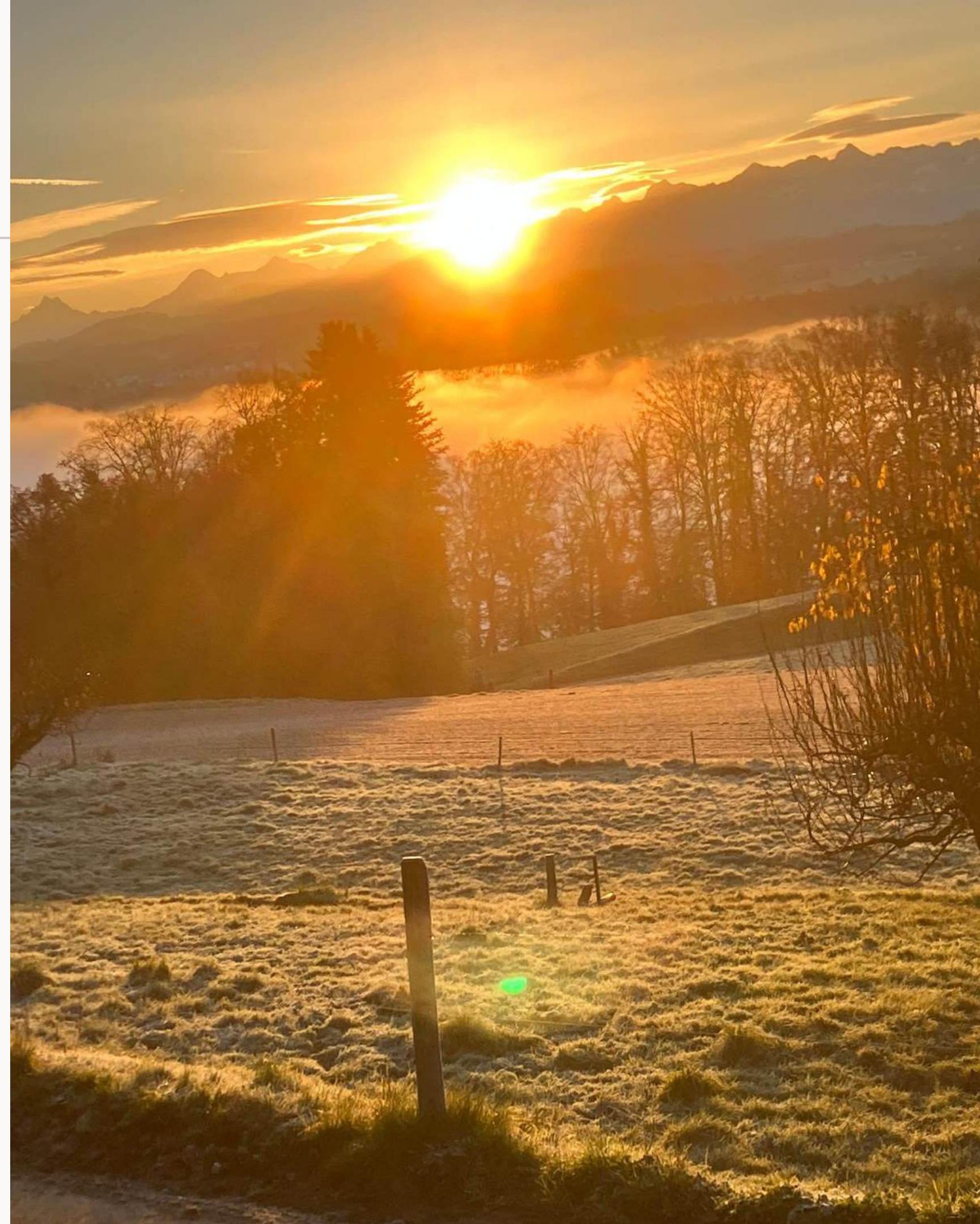
1

## ESPACES ET LIEUX DE CONVIVIALITÉ

Développer un centre/lieu de rencontre intergénérationnel sur site de la ferme Michel

Mettre en place une nouvelle organisation d'exploitation du site du bord du lac à Pensier (accès, règlement, surveillance, etc...)

Réalisation d'un skatepark



# 4 ÈME AXE

## relations / développement économique

(Liens et contacts avec les entreprises sur le territoire communal)

Enfin, **le quatrième** axe, Développement économique et relations, a permis de renforcer le dialogue avec les entreprises locales. Des rencontres économiques ont été organisées, un contact personnalisé avec les acteurs du tissu économique a été assuré, et la disponibilité du service technique ainsi que la mise en valeur via notre canal de communication, notamment le site internet communal, ont contribué à soutenir et dynamiser l'activité économique locale.



# ACTION

---

1

## RELATIONS / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Rencontre bilatérale minimum une fois par année avec les principaux acteurs économiques présents sur le territoire communal.



# POUR CONCLURE

---

Au terme de cette législature, Courtepin dispose aujourd'hui d'une dynamique affirmée, d'une vision claire et d'un socle solide pour poursuivre son développement. La commune continue d'évoluer, tout en préservant son identité et en renforçant ce qui fait sa force : une population engagée, un territoire attrayant et une qualité de vie reconnue

